



Six Fours les Plages, le 15 NOV. 2019

MAIRIE DE
SIX-FOURS-LES-PLAGES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE DES CANDIDATURES
Espace Culturel A. MALRAUX

APPEL A CANDIDATURE EXTERNE
GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE (H/F)

Tél : 04.94.94.60.29.

N/Réf : JSV/MPS/DC/SC/2019 - 492

Cadre d'emplois des gardiens de police municipale.

Par voie statutaire (mutation ou inscription sur liste d'aptitude) uniquement.

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

(mission/fonction – attribution/activités/responsabilités)

Nombre de poste Brigade de nuit 4

Nombre de poste affecté à la Brigade nautique du 01 mai au 30 septembre de chaque année 1

Total 5 agents

Las agents recrutés seront affectés prioritairement à la brigade de nuit. En cas de demande formulée par un agent déjà en place, les nouveaux agents seront dans l'obligation d'intégrer cette brigade, même si au début de leurs recrutements ils pourront être affectés en brigade de jour.

Recrutement en vue d'intégrer la Brigade de Nuit

Sous la Responsabilité du Chef de Service de la Police Municipale, vous aurez en charge les missions suivantes :

MISSIONS PRINCIPALES :

Intégration Brigade de nuit

Assurer la sécurité, la tranquillité, la salubrité et l'ordre public.

Préservation des personnes et des biens.

Veiller au respect des règlements locaux (arrêtés du Maire), départementaux(arrêtés de Mr le

Préfet) , nationaux(lois et décrets), et des différents codes.
Toutes missions d'aide, d'assistance, et de service public.
Récupérer les ordres, rendre compte, former aider et encadrer le personnel au quotidien.
Faire preuve d'initiative, de rapidité d'exécution et d'objectivité.
Rédiger tous documents et procédures liées au fonctionnement et au suivi des missions.
Maîtriser la législation et la réglementation applicable au code de la route, code pénal, code de procédure pénale.
Travailler en équipe et assurer les transmissions selon les consignes et les procédures définies.
Savoir gérer les situations d'urgence et de conflits.
Effectuer de la médiation.

Conditions d'exercice :

- Soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formations initiales et continue (FIA/FCO).
- Autorisation délivrée par la Préfecture pour le port d'arme létale (FPA).
- Etre titulaire de la formation et autorisation délivrée du bâton de défense et/ou matraque télescopique.
- Bonne condition physique, aucune contre indication pour les vacations de nuit.

Recrutement en vue d'intégrer la Brigade de Jour

Intégration Brigade de jour

Assurer la sécurité, la tranquillité, la salubrité et l'ordre public.
Préservation des personnes et des biens.
Veiller au respect des règlements locaux (arrêtés du Maire), départementaux(arrêtés de Mr le Préfet) , nationaux(lois et décrets), et des différents codes.
Toutes missions d'aide, d'assistance, et de service public.
Récupérer les ordres, rendre compte, former aider et encadrer le personnel au quotidien.
Faire preuve d'initiative, de rapidité d'exécution et d'objectivité.
Rédiger tous documents et procédures liées au fonctionnement et au suivi des missions.
Maîtriser la législation et la réglementation applicable au code de la route, code pénal, code de procédure pénale.
Travailler en équipe et assurer les transmissions selon les consignes et les procédures définies.
Savoir gérer les situations d'urgence et de conflits.
Effectuer de la médiation.
Assurer les rentrées et sorties d'écoles, collèges.
Assurer un travail régulier et productif, de proximité(prise de contact avec les commerçants et administrés) et d'écoute.
Assurer la fluidification de la circulation sur le territoire communal

Conditions d'exercice :

- Soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formations initiales et continue (FIA/FCO).
- Autorisation délivrée par la Préfecture pour le port d'arme (FPA).
- Etre titulaire de la formation et autorisation délivrée du bâton de défense et/ou matraque télescopique.
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable (soirées/ Week end/ jours fériés/événements

- exceptionnels), grande disponibilité.
- Bonne condition physique.

Recrutement en vue d'intégrer la Brigade Nautique

Intégration Brigade Nautique

Missions Brigade de jour + Etre titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) afin d'intégrer la brigade de surveillance des plages durant la période estivale.
Période du 01 mai au 30 septembre de chaque année

Conditions d'exercice :

- Soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formations initiales et continue (FIA/FCO),
- Autorisation délivrée par la Préfecture pour le port d'arme létale (FPA),
- Être titulaire de la formation et autorisation délivrée pour le maniement du bâton de défense et/ou matraque télescopique,
- Bonne condition physique

LES CONNAISSANCES:

Générales, juridiques et les règlements spécifiques à la fonction et au cadre d'emploi de la Police Municipale.

La connaissance des droits , devoirs et obligations relatifs au grade de gardien de Police municipale.

Les gestes techniques d'intervention.

Les pouvoirs de Police du Maire.

LES COMPETENCES:

Travail en équipe et à des horaires décalés.

Disponibilités et rigueur.

Analyser, mettre en œuvre, rédiger, informer, rendre compte, prendre des initiatives.

Dynamisme, écoute, adaptation.

LE COMPORTEMENT:

Ponctuel, discret, correct et attentif.

Respect de la hiérarchie et d'autrui.

Maitrise de soi.

Savoir se remettre en question.

DELAIS POUR POSTULER :

Avant le 9 décembre 2019 – poste à pourvoir : dans les meilleurs délais

Les candidatures manuscrites + CV détaillé + copie(s) diplôme(s) dernier arrêté de situation administrative (si statutaire) + CNI (recto verso) + Carte Vitale (ou attestation) sont à adresser à :

Monsieur Jean Sébastien VIALATTE
Maire - Député Honraire
MAIRIE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES
SERVICE DES CANDIDATURES/JURY DE RECRUTEMENT
BP n° 97
83183 SIX-FOURS-LES-PLAGES



Jean Sébastien VIALATTE
Maire de Six-Fours-Les Plages
Député Honoraire
Vice Président de la Métropole
Toulon Provence-Méditerranée

